

CONVOCATION

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué(e) pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 2 septembre 2010 à 20h00 précises, Salle communale, Grand-Rue 38

L'ordre du jour de cette séance est le suivant:

- 1. Appel et ordre du jour.
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 24 juin 2010.
- 3. Communications du bureau.
- 4. Communications de la Municipalité.

Première lecture

- 5. Préavis municipal N° 90 relatif à la réalisation des infrastructures routières concernant le plan partiel d'affectation «Communet-Borgeaud».
- 6. Préavis municipal N° 91 relatif à la construction d'un îlot modérateur de trafic au carrefour de la rue de l'Etraz et de la rue de la Paix.
- 7. Préavis municipal N° 92 relatif à l'octroi d'un crédit pour financer la construction d'un nouveau bâtiment des infrastructures et locaux polyvalents au lieu-dit «Montoly».
- 8. Préavis municipal N° 93 concernant l'indemnisation des membres de la Municipalité pour la législature 2011 2016

Autres objets

- 9. Réponse de la Municipalité au postulat de M. Philippe Martinet intitulé «Place de la gare et riverains: quelles solutions?».
- 10. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Corinne Hug intitulée «Sondage pour l'horaire continu».

Divers

- 11. Nomination d'un membre à la Commission du Plan de zones.
- 12. Nomination d'un/e secrétaire suppléant/e.
- 13. Divers + Propositions individuelles.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

<u>Préavis municipal N° 90 relatif à la réalisation des infrastructures routières concernant le plan partiel d'affectation «Communet-Borgeaud».</u> *

Séance agendée le 8 septembre 2010 à 19h30, Montoly 2, pour la Commission technique de 7 membres composée de 1 rad (premier membre) 3 GdG, 2 soc, 1 lib.

+ Commission des Finances.

Préavis municipal N° 91 relatif à la construction d'un îlot modérateur de trafic au carrefour de la rue de l'Etraz et de la rue de la Paix. *

Séance agendée le 7 septembre 2010 à 20h00, Montoly 2, pour la Commission technique de 7 membres composée de 2 soc (dont le premier membre) 3 GdG, 1 rad, 1 lib.

+ Commission des Finances.

<u>Préavis municipal N° 92 relatif à l'octroi d'un crédit pour financer la construction d'un nouveau</u> bâtiment des infrastructures et locaux polyvalents au lieu-dit «Montoly». *

Séance agendée le 6 septembre 2010 à 20h00, Montoly 2, pour la Commission technique de 7 membres composée de 3 GdG (dont le premier membre) 2 soc, 1 rad, 1 lib.

+ Commission des Finances.

<u>Préavis municipal N° 93 concernant l'indemnisation des membres de la Municipalité pour la législature 2011 - 2016</u>

Commission des Finances.

<u>Etude de la réponse de la Municipalité au postulat de M. Philippe Martinet intitulé «Place de la gare et riverains: quelles solutions?».</u> *

Commission technique de 7 membres composée de 3 GdG (dont le premier membre), 2 soc 1 rad, 1 lib.

* Les membres des commissions chargées de rapporter sur les préavis N^{os} 90, 91, 92 et sur la réponse de la Municipalité au postulat de M. Philippe Martinet intitulé «Place de la gare et riverains: quelles solutions?» sont désignés par les partis. Les noms seront remis par écrit, au bureau du Conseil, au début de la séance du 2 septembre 2010.

	Pour le bureau du Conseil communal	
Le président:		La secrétaire:
Patrick Vallat		Mireille Tacheron